

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Band: 59 (2009)
Heft: 233

Artikel: Morat : un mystérieux objet sauvé par les flammes
Autor: Auberson, Anne-Francine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Morat: un mystérieux objet sauvé par les flammes

Anne-Francine
Auberson

Petite ville zaehringienne fondée dans la seconde moitié du XII^e siècle, Morat (Fribourg, Suisse) s'étend le long de la rive sud du lac auquel elle a donné son nom. Elle demeura ville libre d'Empire jusqu'au début du XIV^e siècle, puis passa sous l'autorité de la Savoie. Au XV^e siècle, la châtelainie de Morat faisait office de poste avancé dans la zone d'influence de l'Etat savoyard, dont le territoire s'étendait de la Saône à Vercelli (I) et de Nice (F) au lac de Morat.

La Kreuzgasse 11: une cave salubre pour les témoins d'un incendie dévastateur

Le sous-sol du bâtiment sis à la Kreuzgasse 11 conserve les souvenirs du terrible incendie qui ravagea la ville tout entière en 1416. Les fouilles archéologiques menées dans la cave ont permis d'y découvrir un matériel aussi abondant que remarquable témoignant de l'artisanat du tissage et de la vie quotidienne, mais également un poids monétaire d'un florin de Hongrie et vingt monnaies¹. Toutes antérieures à l'incendie, ces petites espèces d'argent et de billon (frappes italiennes, savoyardes, de l'évêché de Lausanne, etc.) portent les traces manifestes (patine noircie, déformation, etc.) du sinistre. Avec un *terminus* en 1412, la plus récente, un *bissolo* des ducs de Milan Gian Carlo et Estore Visconti, confirme ainsi l'utilisation de la cave jusqu'à cette funeste soirée du 4 avril 1416.

Une autre trouvaille notable, un objet en bronze, a d'abord attiré, puis focalisé notre attention² (fig. 1). Presque circulaire, il se compose de deux fines tôles de bronze imprimées séparément et maintenues l'une à l'autre par une bande de 5 à 6 mm de largeur, du même métal, repliée sur les tôles ou soudée à elles; des anneaux aplatis fixés sur cette bandelette, de chaque côté de l'objet, pouvaient laisser passer des lacs de suspension, certainement en cuir, en soie, en parchemin ou en chanvre. Un troisième anneau, aujourd'hui cassé, devait se trouver sur la partie supérieure de l'objet, là où les deux extrémités de la bandelette se rejoignent. Rien n'exclut qu'à l'origine cet objet ait renfermé un contenant qui a aujourd'hui totalement disparu.

A l'avant se dresse l'agneau pascal avec, à l'exergue, la mention du pape Jean XXII (IOh PP XXII). La scène hagiographique du revers figure le Christ en croix, avec, debout à ses côtés, la Vierge Marie et saint Jean.

1 G. BOURGAREL, Murten/Kreuzgasse 11, Archéologie Fribourgeoise, Chronique Archéologique 1995 (Fribourg 1996), pp. 54–58 et A.-F. AUBERSON, Des monnaies pour raconter Morat, Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 10, 2008,

pp. 190–215.

2 L'alliage métallique est composé de cuivre, de zinc et d'étain. Il n'y a aucune trace d'argent, contrairement à ce que l'on croit lors de la découverte (BOURGAREL [n. 1], p. 58). C'est à M.

Fabrice Schafer du Service du Contrôle des métaux précieux (Administration fédérale des douanes) que nous devons la détermination XRF (fluorescence X) de la matière, à titre gracieux. Nous lui adressons nos sincères remerciements.



Fig. 1: Kreuzgasse 11. Avers représentant l'Agnus Dei.

Jean XXII, pape

Avignon, 1316–1334

Av: AGNE DEI MISERE[R]E MEI QVI CRIMIN[A..]

Agneau pascal marchant à gauche, la patte avant droite relevée et la tête tournée à droite devant un gonfalon surmonté d'une croix latine; devant les pattes, I; à l'exergue: IOh PP XXII // rosette à cinq pétales; le tout dans un hexalobe cantonné aux angles extérieurs d'une rosette à cinq pétales

Rv: IhESVC – XPITVS

Le Christ en croix; à gauche, la Vierge Marie et à droite, saint Jean

SAEF Inv. n° 8110: AE; 7,415 g; 40,9/38,7 mm; 360°.

Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/44

L'objet ... et son iconographie

Si l'agneau est le symbole du Christ par excellence – c'est à Jésus que Jean Baptiste fait référence lorsqu'il parle de l'Agneau de Dieu³ –, il apparaît pour la première fois, en tant que thème iconographique sur des monnaies, au début du XI^e siècle, au revers de frappes anglaises. Il y est représenté nimbé à droite, avec une croix simple. Par la suite, afin de mieux s'adapter à la forme de la monnaie, l'agneau se présentera tête retournée vers la croix; en outre, un gonfalon viendra se greffer sur la croix. Les monnaies en question arborent des légendes d'abord monétaires, puis religieuses.

La représentation de l'Agnus Dei sur des monnaies, des sceaux ou des objets liturgiques peut refléter une dévotion envers Jésus et/ou saint Jean, l'intention de se placer sous la protection de l'Agneau de Dieu ou encore une simple volonté de propagande politique ou religieuse⁴. Elle connut ainsi un réel engouement en des régions et à des périodes diverses. Selon certains, le type monétaire de l'agneau apparut pour la première fois à l'avers d'un agnel d'or frappé par Philippe IV le Bel (1285–1314)⁵, mais il s'avère que l'on trouve déjà, quelques décennies

³ Jean 1, 29.

⁴ M. DHÉNIN, L'«Agnus Dei» thème monétaire, dans: P. DEHAYE (éd.), *Le bestiaire*

des monnaies, des sceaux et des médailles, Hôtel de la Monnaie juin–septembre 1974, Catalogue d'exposition (Paris

1974), pp. 163–177.

⁵ M. MITCHNER, *Jetons, medalets & tokens: The medieval period and Nuremberg* (London

1988), p. 185 se basant sur L. CIANI, *Les monnaies royales françaises: de Hugues Capet à Louis XVI* (Paris 1926), p. 199.

auparavant, le même agneau sur un besant d'or remontant à la seconde partie du règne de Louis IX (1245/1250–1270)⁶. Ce sujet iconographique est l'un des plus représentés dans le répertoire emblématique du Moyen Âge, sur des sceaux tant ecclésiastiques qu'urbains; ainsi, on le retrouve dès le second quart du XIII^e siècle sur les sceaux des villes de Béziers, Toulouse ou Narbonne par exemple. L'agneau apparaît également sur les armes de certaines corporations, celles des drapiers à Rouen et Carcassonne, ou encore des tanneurs à Grasse⁷.

Quant à la crucifixion figurée à l'avvers, elle fait partie des thèmes majeurs de l'iconographie chrétienne.

... et ses multiples interprétations

Inventorié à la fouille, l'objet est répertorié en tant que «boîte reliquaire»; publié une première fois, il a été présenté comme un sceau⁸. Peu familière de ce type d'objet, nous avons adhéré à cette identification. Cependant, le contexte de découverte – une couche constituée des décombres d'incendie et de matériel lié entre autres à l'artisanat du tissage – nous a poussée à examiner les catalogues concernant la vie quotidienne. En dernier lieu, l'iconographie et les légendes à caractère religieux nous ont engagée à axer nos recherches dans le domaine ecclésiastique, voire liturgique. Nos multiples investigations étant restées infructueuses, nous avons soumis notre problème à divers spécialistes. Certains n'ont pas jugé utile ou bienséant de nous répondre, ce que nous regrettons, mais celles et ceux qui nous ont répondu l'ont fait avec enthousiasme et ont apporté leur contribution à l'interprétation de cet objet mystérieux⁹.

Un sceau?

L'hypothèse d'un sceau nous a rapidement semblé inadéquate. En effet, le caractère religieux des légendes de notre objet nous inciterait à l'assimiler à un sceau ecclésiastique, d'ordinaire en forme de navette, alors que notre exemplaire est rond – sceau qui serait alors lié à un acte de fondation ou à un acte particulier ayant trait à l'histoire d'une église moratoise ou des alentours. Certes, la facture de l'objet de la Kreuzgasse n'est pas sans rappeler celle des bulles d'or qui, en raison de la valeur de ce métal, n'étaient pas frappées sur un flan plein, mais étaient constituées de deux tôles de métal reliées l'une à l'autre par une bandelette, mais il nous semble toutefois peu probable que l'on se soit donné la

6 J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987–1793)* vol. I: Hugues Capet–Louis XII (Paris/Maastricht 1988), p. 82, 198; Y. COATIVY, *Aux origines des agnels et moutons d'or royaux*, BSNF 60, 2005, pp. 6–9.

7 COATIVY 2005 (n. 6), pp. 6–9; Y. METWAN/M. PASTOUREAU, *La*

faune dans les sceaux du Moyen Âge, dans: P. DEHAYE (éd.) (n. 4), p. 179 sq.

8 BOURGAREL (n. 1), p. 58.

9 Nous tenons ainsi à exprimer nos plus vifs remerciements à Mmes Joëlle Bouvry-Pournot (Cabinet des Monnaies et Médailles, Marseille), Geneviève François (Musée national

du Moyen Âge, Thermes et Hôtel de Cluny, Paris) et Yvonne Lehnherr (Musée d'art et d'histoire, Fribourg), ainsi qu'à MM. Ivan Andrey (Service des biens culturels, Fribourg), Matteo Campagnolo (Cabinet de numismatique, Genève), Jean-Daniel Morerod (Université de Neuchâtel), Jean-Pierre

Righetti, l'Abbé Dr. phil. Lukas Schenker (Couvent de Maria-stein, Bâle) et Benedikt Zäch (Münzkabinett Winterthur), qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps non seulement à examiner l'objet sur photo, mais aussi à mener leur enquête et à me transmettre le fruit de leur recherche.

peine de confectionner en bronze un sceau aussi ouvragé que s'il s'était agi d'une bulle en or. Aussi, faute de parallèles connus et publiés dans les corpus consultés, nous ne retiendrons pas cette interprétation. Comme ultime argument, nous citerons Michel Pastoureau, selon lequel les bulles d'argent ou de bronze répertoriées dans certains inventaires ne sont en fait que des surmoulages d'époque moderne¹⁰.

Un objet de la vie quotidienne?

Que penser de l'hypothèse d'un objet de la vie quotidienne? Cet objet n'a en effet rien de saugrenu dans le contexte des autres trouvailles livrées par cette cave. Nous rappellerons à ce titre la vocation artisanale de la Kreuzgasse 11, et plus précisément son affectation à l'activité de tissage, attestée depuis les origines de la maison à la fin du XII^e siècle déjà; en effet, des traces de piquets et une fosse auxquelles s'ajoute, dans la même phase d'occupation, une brosse à carder, suggèrent l'existence à cet endroit d'un métier à tisser, et la découverte de vestiges d'un pédalier – de métier à tisser – dans une couche postérieure au deuxième quart du XIV^e siècle le confirme. Ainsi, parmi les découvertes de la cave, au milieu de restes de pelotes de fil et de tissu, tout évoque ici l'activité de tissage, y compris notre petit objet arborant un agneau... L'animal n'est-il pas, comme nous l'avons signalé plus haut, le symbole de la corporation des drapiers? Pure coïncidence? L'objet n'était en tous les cas certainement pas destiné au scellage de draps, car il est en bronze alors que tous les plombs de draps publiés dans les ouvrages que nous avons pu consulter sont, comme leur nom l'indique,... en plomb¹¹. Notre mystérieux objet pourrait-il dès lors renvoyer à une sorte d'emblème de cette corporation, que l'on aurait porté suspendu à une chaînette? Si tel est le cas, que dire de l'iconographie du revers et comment interpréter la mention du pape Jean XXII? Trop de questions sans réponses. A nouveau, à défaut de parallèles connus, l'hypothèse ne nous séduit guère.

Un objet religieux?

Orientons-nous alors vers les objets ecclésiastiques. Parmi toutes les suggestions qui nous ont été faites, quelques-unes nous ont particulièrement interpellée.

La première nous présente l'objet comme une pyxide, c'est-à-dire une petite boîte ouvragée, souvent ronde et en métal, que l'on pouvait suspendre autour du cou et dans laquelle on plaçait l'hostie consacrée pour aller la porter à un malade. Mais dans ce cas, comment expliquer l'absence d'un quelconque système d'ouverture/fermeture (fig. 2)? Faut-il y voir une pyxide à usage unique qui, une fois ouverte, n'était plus réutilisable?

¹⁰ M. PASTOUREAU, *Les sceaux, Typologie des sources du Moyen Age occidental* 36 (Turnhout 1981), p. 39.

¹¹ Par exemple R. WEILLER, *La circulation monétaire et les trouvailles numismatiques du*

Moyen Age et des Temps Modernes au pays de Luxembourg III (Luxembourg 1996),

pp. 33–39; D. CARDON, *La draperie au Moyen Age* (Paris 1999), pp. 594–600.



Fig. 2: Kreuzgasse 11. Détail montrant le point de fermeture (éch.2,5:1).

L'interprétation suivante y voit une enseigne de pèlerinage en provenance du sud de la France, qui aurait été ramenée à Morat par un pèlerin ou un voyageur. Ces enseignes, le plus souvent moulées dans un alliage de plomb et d'étain, figuraient un saint vénéré et étaient vendues par les sanctuaires sous contrôle de l'Eglise. Souvenirs de pèlerinage, elles étaient portées telles des broches, fixées par un fermoir ou encore cousues sur un chapeau ou une cape¹². Les peintures religieuses flamandes et germaniques nous en fournissent divers témoignages et de nombreuses rivières d'Europe en ont livré moult exemplaires¹³. Cependant, il est peu probable que notre objet corresponde à ce type d'applique: d'une part il est en bronze et non en alliage plomb/étain, d'autre part, il est frappé et non moulé. Enfin, contrairement aux enseignes, il était destiné à être visible sur les deux faces puisqu'il est ouvragé à l'avers comme au revers.

La dernière hypothèse digne d'attention définit notre objet comme un médaillon de dévotion, plus spécifiquement une custode pour un Agnus Dei¹⁴.

L'Agnus Dei¹⁵ est un médaillon de cire blanche – par extension, une boîte métallique contenant ce médaillon – arborant d'un côté l'agneau pascal portant étendard, de l'autre un quelconque sujet religieux. «*Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi*» ou «*Agnus Dei miserere mei qui crimina tollit*», telle est la légende généralement libellée circulairement de droite à gauche à l'avers; le nom du pape régnant apparaît à l'exergue de l'avers, ou alors au revers. L'Agnus Dei de cire peut être conservé soit dans un médaillon ou une capsule métallique muni(e) d'anneaux pour être porté, soit dans un ostensor afin d'être exposé. Objet de dévotion, il est considéré comme un sacramental dans la liturgie romaine. A partir du XV^e siècle pour certains, du XVI^e pour d'autres¹⁶, c'est le pape lui-même qui se chargeait de bénir les moules en les plongeant dans un mélange d'eau, de baume et de saint chrême, tandis qu'au XIV^e siècle, c'était l'un de ses représentants qui remplissait cette tâche¹⁷. Jusqu'au XV^e siècle, la fabrication d'Agnus Dei se faisait annuellement puis, par la suite, uniquement les première et septième années du pontificat¹⁸. La cire utilisée provenait du cierge pascal des basiliques romaines ou encore des cierges offerts au pape pour la Chandeleur¹⁹.

R. RIETH (Red.), *Glossarium Artis 2, Kirchengesetze – Objets liturgiques – Ecclesiastical Utensils* (München/New York/London/Paris 1992), pp. 218–219; L. EISENHOFER, *Agnus Dei*, dans: *Lexikon für Theologie und Kirche I* (Freiburg i. Br. 1993⁸), p. 244; B. BERTHOD/E. HARDOUIN-FUGIER, *Dictionnaire des arts liturgiques XIX^e–XX^e siècle* (Paris 1996), pp. 67–68; W. DÜRIG, *Agnus Dei*, dans: *Lexikon des Mittelalters I* (Stuttgart/Weimar 1999), p. 215.

16 Dès le XV^e siècle (pontificat de Martin V): EISENHOFER (n. 15), p. 244 et DÜRIG (n. 15), p. 215; dès le XVI^e siècle: MONTEVECCHI/VASCO ROCCA (n. 15), p. 408 et HUBER-RIETH (n. 15), p. 218.

17 EISENHOFER (n. 15), p. 244, BERTHOD/HARDOUIN-FUGIER (n. 15), p. 68.

18 EISENHOFER (n. 15), p. 244, MONTEVECCHI/VASCO ROCCA (n. 15), p. 408, HUBER-RIETH (n. 15), p. 218, DÜRIG (n. 15), p. 215.

19 MONTEVECCHI/VASCO ROCCA (n. 15), p. 409; BERTHOD/HARDOUIN-FUGIER (n. 15), pp. 67–68.

12 D. BRUNA, *Saints et diables au chapeau. Bijoux oubliés du Moyen Age* (Paris 2007), pp. 9–18.

13 Les enseignes étaient jetées dans l'eau pour énoncer un

vœu ou remercier un saint d'un souhait réalisé: BRUNA (n. 12), p. 14.

14 Notre gratitude s'adresse particulièrement à Mme Joëlle Bouvry-Pournot et à M. Ivan

Andrey qui nous ont suggéré cette identification.

15 B. MONTEVECCHI /S. VASCO ROCCA (a cura di), *Suppellettile ecclesiastica I* (Firenze 1988), pp. 408–409; R. E. HUBER/

Si l'objet de Morat est bien une custode à Agnus Dei, qu'est-il advenu du médaillon de cire qu'il contenait, puisque il est aujourd'hui totalement vide? Une fois n'est pas coutume: la réponse coule de source! Retrouvé dans une couche d'incendie, ce médaillon a assurément été exposé à forte chaleur. Or, sachant que pour faire disparaître de la cire, il suffit de la chauffer quelques minutes, ne serait-ce qu'en la passant sous l'eau bouillante, on peut aisément concevoir qu'un médaillon de cire enchâssé dans un contenant métallique soumis à une température pouvant atteindre 600, voire 1200°C, se désintègre entièrement²⁰.

... et son identité retrouvée

Un objet du même type que celui de Morat, daté aux alentours de 1500, provient de la basilique Notre-Dame de Fribourg²¹ (fig. 3). Mesurant 42 mm de diamètre, il faisait partie d'un chapelet. Bien que beaucoup plus tardif que le nôtre, il est de facture semblable et l'iconographie de l'avvers arbore également un agneau marchant à droite, tête tournée à gauche, devant le gonfanon. Seules divergent



Fig. 3: Agnus Dei de l'église Notre-Dame de Fribourg.

l'iconographie du revers, toutefois aussi consacrée à une représentation du Christ – la Sainte Face –, et la composition métallique, puisque le médaillon de Notre-Dame est en argent. Or, il s'avère que l'exemplaire de Fribourg est une custode pour Agnus Dei. Forte de ce parallèle, nous avons creusé la piste et le hasard a

20 Dans le cas d'un feu dans un volume clos, on estime que la température de l'air atteint 600°C au bout de cinq minutes; dans une cage d'escalier, elle

peut atteindre 1200°C dans le même temps.

21 I. ANDREY/M.-H. JORDAN / A. LAUPER, Recensement du Patrimoine religieux de la

Basilique Notre-Dame de Fribourg, Recensement du Patrimoine religieux du canton de Fribourg (Fribourg 1996), no 135. Nous réitérons nos vifs

remerciements à I. Andrey de nous avoir signalé cet Agnus Dei et de nous avoir fourni les références bibliographiques à ce sujet.

voulu qu'un article au titre des plus évocateurs²² tombe entre nos mains. Y est publié un Agnus Dei de Jean XXII, certes assez endommagé (fig. 4) mais apparemment en tous points semblable au nôtre, découvert dans les fouilles d'un village fortifié à Campiglia (Toscane, I). L'iconographie de son avers et de son revers est identique à celle de l'objet de Morat, tout comme la légende de l'avvers; seules diffèrent les légendes du revers: IhESVC – XPITVS sur l'exemplaire de Morat, MISERE – RE MEI sur celui de Campiglia. Le parallèle tant attendu était enfin trouvé!



Fig. 4: Agnus Dei de la Rocca di Campiglia (I).

Les exemplaires de Morat et de Campiglia font partie des plus anciens Agnus Dei connus²³. Riccardo Belcari²⁴ en signale trois autres attribués à Jean XXII, mais il s'agit en fait de reliquaires à Agnus Dei. Le premier se trouve au Musée de Cluny à Paris, les deux autres sont répertoriés dans la province belge du Limbourg, l'un dans l'église paroissiale de Maeseyk, le second dans la collégiale de Tongres. Quelques autres exemplaires sont encore signalés au Museo Cristiano della Biblioteca Vaticana²⁵.

Belcari nous apprend aussi que ces médaillons de cire insérés dans une custode métallique étaient souvent portés autour du cou, accrochés à la ceinture ou suspendus dans la maison. Au Moyen Âge, on leur prêtait des vertus apotropaïques et les investissait de pouvoirs tels que la protection de personnes – petits enfants, femmes enceintes ou parturientes – et de bâtiments. Déposé dans une cavité d'un édifice religieux ou d'une maison civile, l'Agnus Dei était censé prémunir des inondations, des orages ou ... des incendies²⁶. Ironie du sort, celui de la Kreuzgasse à Morat n'a rien empêché.

Considéré comme un sacramental et de surcroît empreint de vertus protectrices, ce genre d'objet n'a pas une durée de vie éphémère. Il est transmis de génération en génération, et l'on ne s'en défait pas sans raison majeure. Si l'on

22 R. BELCARI, Un Agnus Dei di Giovanni XXII e alcuni oggetti di uso personale ed ornamento, dans: G. BIANCHI (a cura di), Campiglia. Un castello e il suo

territorio II: Indagine archeologica (Firenze 2003), pp. 444–448.

23 S. HUSEMANN, Pretiosen persönlicher Andacht (Weimar 1999),

p. 51.

24 Il se réfère à J. BRAUN, Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung (Freiburg 1940), pp. 286–295.

25 MONTEVECCHI/VASCO ROCCA (n. 15), p. 409; nous n'avons pas réussi à obtenir d'informations complémentaires les concernant.

26 BELCARI (n. 22), p. 446.

s'est bel et bien débarrassé, entre 1329 et 1330 certainement, de l'Agnus Dei de Campiglia, c'est probablement parce que, lorsque l'on vivait dans un petit bourg partisan de l'antipape Nicolas V, il devenait difficile, voire dangereux de conserver un objet au nom du pape d'Avignon Jean XXII, d'abord accusé d'hérésie, puis excommunié par l'antipape siégeant à Rome. L'Agnus Dei de Morat, lui, n'a pas été jeté. Fabriqué entre 1316 et 1334, il a passé d'une génération à l'autre avant d'être livré aux flammes de l'incendie de 1416. Accroché dans une pièce de l'un des étages qui se sont effondrés lors du sinistre ou déposé directement dans une cavité du sous-sol pour protéger le bâtiment, il est ensuite resté enfoui, à l'abri, durant plus de cinq siècles et demi.

En définitive, si cet Agnus Dei – un objet qu'il est rarement donné d'exhumer en fouille – n'a peut-être pas rempli le rôle pour lequel il était initialement dévolu, il a su se protéger lui-même et traverser les siècles, pour témoigner de l'un des multiples aspects que pouvaient prendre, dans les croyances populaires du Moyen Age, les objets censés parer toutes sortes de malheurs et d'objet énigmatique du début de nos investigations, il nous a enfin révélé sa vraie nature: l'Agnus Dei d'un pieux Moratois.

Crédit photographique:

Fig. 1–2: Claude Zaugg, Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF)

Fig. 3: Aloys Lauper, Service des Biens culturels, Fribourg

Fig. 4: Tiré de BELCARI (n. 22), p. 445

Anne-Francine Auberson

Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF)

Planche-Supérieure 13

CH-1700 Fribourg